



Oublie dans le jugement

Par **Jugementm**, le **20/09/2019** à **00:20**

Bonjour,

Je viens de recevoir le jugement du jaf, sachant que lors de l'audience on était tous d'accord sur les 5 points à voir. Je viens de m'apercevoir qu'il manquait un point.

Puis demander de modifier le jugement, afin de mettre ce qu'on avait vraiment décidé ?

Par **Visiteur**, le **20/09/2019** à **07:33**

Bonjour

Il n'est pas possible simplement d'aller voir le juge et de lui demander de changer. Les erreurs ou omissions matérielles affectant un jugement doivent être réparées par la juridiction qui l'a rendu selon ce que le dossier révèle ou ce que la raison commande.

Voyez votre avocat

<https://www.juritravail.com/Actualite/aide-aux-victimes-et-justiciables/Id/286394>